



# **RETRAITES PAR POINTS : APRÈS LE 5 DÉCEMBRE, ENCORE PLUS DÉTERMINÉS POUR GAGNER !**

Plus de 6000 manifestants dans le Lot et Garonne, plus d'un million dans tout le pays : le message envoyé par les salariés au gouvernement est clair.

Ils ne veulent pas de cette contre-réforme, ils exigent le retrait pur et simple du projet de système par points, ils exigent le maintien et l'amélioration des régimes existants.

D'ores et déjà de nombreuses reconductions de la grève sont lancées et d'autres sont prévues dès ce vendredi, dans le privé et le public. Dans le département, les cheminots, l'Éducation Nationale et la santé ont voté la reconduction.

Les organisations syndicales FO, CGT, FSU et Solidaires de Lot et Garonne appellent les salariés à renforcer encore la mobilisation par la grève, par la reconduction de la grève là où ils le décident dès ce vendredi, ce week-end et lundi.

Elles appellent à faire une nouvelle démonstration de force le mardi 10 décembre, avec plus de grévistes et encore plus de manifestants, pour faire plier le gouvernement.

## **■ Mardi 10 décembre 2019 GRÈVE ET MANIFESTATIONS**

**AGEN – 10h – place de la Préfecture  
MARMANDE – 14h30 – Esplanade de Maré**



## **AUJOURD'HUI, LE MONTANT DES PENSIONS EST CONNU ET GARANTI.**

La retraite est un revenu de remplacement, adossé aux salaires, il ne dépend pas du nombre de retraités ni de la situation économique.

La pension est un droit calculé sur une période définie de la carrière (25 meilleures années ou les 6 derniers mois) : on peut calculer sa pension en multipliant le salaire moyen de cette période par un taux qui dépend du nombre de trimestres acquis.

Des dispositifs de solidarité permettent de compenser des périodes non travaillées (maternité, chômage, enfants...) qui sont pris en charge par la Sécurité Sociale, les différentes caisses des régimes spéciaux ou par l'État.

## **DEMAIN, LE GOUVERNEMENT PEUT TOUT CHANGER, CHAQUE ANNÉE...**

Le régime unique par points se substitue aux régimes actuels, il s'applique à tous, salariés et non-salariés.

Le mode de calcul prend en compte l'ensemble de la vie professionnelle : les 25 meilleures années et les 18 pires. Cela baisse mécaniquement l'ensemble des pensions de 20 à 30% en moyenne.

Tous les paramètres sont entre les mains des gouvernements successifs. Ces paramètres seront fixés chaque année en fonction de la situation économique, de l'équilibre financier du régime : le « gâteau » retraite est réduit de 14 à 12% du PIB et sera partagé entre plus de retraités.

L'âge pivot de retraite est fixé à 64 ans, l'âge légal de départ est maintenu à 62 ans mais avec 10% en moins...

## **Les conséquences pour tous : baisse des pensions et allongement de la durée d'activité.**

**Le système par répartition actuel, solidaire et intergénérationnel, fondé sur les cotisations, doit être maintenu et amélioré :**

- **Maintien des régimes existants,**
- **Suppression de la décote,**
- **Retour à la retraite à 60 ans.**

Pour cela il faut des politiques sociales pour l'emploi, pour augmenter les salaires et les pensions, pour le service public, supprimer les multiples exonérations de cotisations pour les entreprises et autres CICE qui ne créent pas d'emplois.

## **Cette réforme ne doit pas passer !**

**Nous appelons l'ensemble des salarié-es :**

- **À s'informer et à faire connaître les conséquences de cette réforme.**
- **À faire grève et manifester le 10 décembre pour le retrait du projet de réforme des retraites par points.**
- **À se réunir partout où c'est possible pour décider la reconduction.**